

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2731

présenté par

Mme Belluco, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Balage El Mariky, M. Biteau,
M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, Mme Garin,
M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu et M. Lahais

à l'amendement n° 2599 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 15 TER

À la fin de la première phrase de l'alinéa 10, substituer à la date :

« 31 décembre 2026 »

la date :

« 31 décembre 2025 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de ce sous-amendement de repli est *a minima* de réduire la période de contrôle pédagogique des ZFE.